



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS AU PUBLIC

### Déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines des captages de Bourdaou et instauration des périmètres de protection correspondants sur la commune d'Illartein

A la demande du président du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) de l'Ariège, une enquête publique est ouverte sur la commune d'Illartein préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines des captages de Bourdaou et instauration des périmètres de protection correspondants.

Cette enquête se déroulera du lundi 15 mars 2021 jusqu'au lundi 29 mars 2021.

Le dossier d'enquête publique, ainsi que toutes informations relatives à la présente enquête, sont disponibles en ligne sur [http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquêtes\\_publicques](http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquêtes_publicques).

Le dossier pourra être consulté en support papier en prenant l'attache de la mairie d'Illartein, et les observations pourront être inscrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou être adressées :

- par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'Illartein, siège de l'enquête,
- par voie électronique à l'adresse [ddt-bio-for@ariège.gouv.fr](mailto:ddt-bio-for@ariège.gouv.fr) .

Monsieur Jean-Luc SUTRA, nommé commissaire enquêteur, recevra le public :

- le lundi 15 mars 2021 de 14h00 à 17h00,
- le lundi 29 mars 2021 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an en mairie d'Illartein, à la direction départementale des territoires de l'Ariège, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Ariège.

\*   \*

\*